

## CHOISIR UNE INTERCOMMUNALITÉ STABLE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Née en 1992 avec une voix de majorité, grâce à la loi Chevènement votée voici vingt ans à la quasi-unanimité, l'intercommunalité de projet s'est naturellement imposée dans le paysage institutionnel. Aujourd'hui, au-delà de la répartition des 84 sièges composant l'Agglo, la plus petite commune reste représentée par au moins un délégué. Le risque d'opposer ville et campagne et les villages entre eux est maintenant dépassé. Notre pacte de gouvernance respecte, non seulement, le couple communes-communauté, mais il favorisera d'autant plus le soutien de l'Agglo que progressera le poids des délégués dans les Conseils municipaux.

Chaque délibération le prouve. L'Agglo aide les communes à mieux remplir leurs missions. La solidarité cimenterait l'intérêt général. Ce sont les communes qui font l'intercommunalité et non l'inverse. Le projet de territoire en témoigne. Chacun y trouve son compte.

Moins de six mois avant les élections municipales, le projet de loi sur l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique a pour objectif de faciliter l'exercice des mandats locaux et d'impliquer un maximum de concitoyens. Ce texte a été adopté en première lecture par le Sénat le 22 octobre.

Si flatter la légitimité démocratique communale n'est pas exempte d'arrière-pensées électoralistes, il serait dangereux de revenir sur des compétences mieux assumées à l'échelle intercommunale et de susciter une défiance malvenue au sein de ce bloc d'avenir. Du reste, un sondage IFOP réalisé en septembre 2018 indique que 83 % des Français considèrent l'intercommunalité comme une bonne chose pour leur commune.

Au moment où les populations attendent d'elle des réponses appropriées en matière de développement économique, d'environnement, de logement, de mobilité et de services publics, l'intercommunalité a besoin de stabilité.



### HIER

#### LES ÉLUS PLANCHENT SUR LE PLU INTERCOMMUNAL

Avoir une approche cohérente de l'habitat au niveau communautaire, mieux partager une vision solidaire et afficher une plus grande cohérence en matière d'urbanisme: une vingtaine d'élus ont planché sur les avantages du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, même si le Maire continuera de signer les permis de construire, l'Agglo assumera la compétence du PLUI. Ce transfert devra toutefois recevoir l'assentiment des communes.



### AUJOURD'HUI



#### LE PROGRAMME DE L'HABITAT PRÊT À ÊTRE ADOPTÉ

Après avis des communes, du Pays et du Comité Régional de l'Habitat, le programme local 2019-2024 peut désormais être adopté par le Conseil communautaire. Il sera, du reste, à l'ordre du jour du 18 novembre. Le PLH précise les moyens et actions à mettre en œuvre pour réhabiliter les parcs de logements, proposer une offre diversifiée et abordable, reconquérir les espaces délaissés, répondre aux besoins, prendre en compte le vieillissement et le handicap.

### DEMAIN

#### L'AGGLO RENOUVELLE SON PARC D'AUTOCARS ET DE BUS

Chaque année, l'Agglo modernise son parc de véhicules. Ainsi, cette année, deux autocars neufs ont été commandés pour le réseau scolaire. Récemment livrés, ils ont été présentés aux élus de la commission « Mobilité » le 18 octobre. Ce nouvel investissement s'élève à 430 000 €. En début d'année 2020, seront commandés deux bus d'un montant total de 600 000 € et un autocar de 215 000 €.





## LA MSP DE SINCENY INAUGURÉE

Face aux problèmes de démographie médicale, à Sinceny, l'Agglo a porté le premier projet de Maison de santé pluriprofessionnelle du Pays chaunois. Inaugurée le 14 octobre par Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, et de nombreux élus parmi lesquels le Sénateur Antoine Lefevre, Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental, Olivier Engrand, Conseiller régional et le doc-

teur Aimeric Lefetz, elle réunit une quinzaine de professionnels dans un espace adapté, répondant à leurs aspirations, aux besoins de soins des patients. Ce cadre permet d'améliorer la qualité de la prise en charge de leurs patients, l'attractivité du territoire et de maintenir un service public de santé de proximité. Sinceny devrait inciter d'autres professionnels à se regrouper. Du reste, un second projet est actuellement à l'étude sur Saint-Gobain.

## L'AGGLO CANDIDATE À L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Renforcer l'attractivité commerciale des centres-villes, favoriser la réhabilitation de l'habitat, mieux maîtriser le foncier et faciliter des dispositifs expérimentaux, soutenue par l'Agglo sur une durée de cinq ans, l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) concerne, en priorité, les centres-villes de Chauny, La Fère et Tergnier où le Conseil municipal s'est déjà engagé. L'Agglo travaillera prochainement à la définition des autres secteurs d'intervention et aux actions à mettre en œuvre.



## FRANC SUCCÈS DES 3<sup>ES</sup> RENCONTRES ÉCONOMIQUES



Autour de la transmission d'entreprise, du renouveau industriel du Chaunois et des pépites du territoire, plus de 200 personnes ont participé aux 3es rencontres économiques organisées par l'Agglo au Domaine du Mont Rouge, à Rogécourt. Ce rendez-vous fut notamment l'occasion pour Stéphane Cayet, Président du

club « Indus », d'affirmer sa volonté de développer le réseau de la sous-traitance industrielle et de renforcer la relation école-entreprise. Parmi les pépites du territoire, ont été présentés « V room event », société d'événementiels et de loisirs sur la réalité virtuelle, « Le voyage gourmand », restaurant hébergé dans un bus itinérant, « L'olive », fabricant de savons ancestral et innovant, et « Eréo » concepteur de prototypes, de zooms et de lasers principalement utilisés en milieu médical.

## VISITE DU VILLAGE D'ARTISANS DU PAYS DE MORMAL

À Wagnies-le-Grand (Nord), une délégation d'élus et de techniciens de l'Agglo a visité le village d'artisans construit par la Communauté de communes du Pays de Mormal. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée sur la faisabilité et la programmation d'ici la fin de l'année d'un village d'entreprises susceptible d'être construit sur la ZES Evolis, de Tergnier. L'opération nordiste comporte vingt cellules de 75 m<sup>2</sup> destinées à accueillir des entreprises artisanales et de services ainsi qu'une salle de conférences de 300 m<sup>2</sup> pouvant être utilisée pour des formations,

des réunions à caractère économique ou des présentations de produits.



## COMPOSITION DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Préfet de l'Aisne vient de prendre un arrêté fixant la composition du futur Conseil communautaire issu des élections municipales de mars 2020. Le nombre de délégués – 84 – demeure inchangé. Tergnier disposera de 16 délégués, Chauny de 14, La Fère et Beautor de 3, Charmes, Saint-Gobain, Sinceny, Viry-Noureuil de 2. Les autres communes disposeront d'un délégué titulaire et d'un suppléant.

## L'AGENDA

**Mardi 5 novembre, 17h :** Réunion de l'Exécutif.

**Mardi 5 novembre, 18h :** Réunion du Bureau communautaire.

**Jeudi 7 novembre, 9h30 :** Réunion du Bureau de l'Entente Oise-Aisne.

**Jeudi 7 novembre, 10h :** Conférence territoriale de la politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires.

**Jeudi 7 novembre, 15h :** Rendez-vous avec M. Capitaine, Directeur du Technicentre SNCF, de Tergnier.

**Mar. 12, mer. 13 et jeu. 14 novembre :** Réunions des commissions communautaires.

**Mardi 12 novembre, 9h30 :** Groupe de travail sur l'emploi dans l'industrie avec la Communauté d'Agglomération de St-Quentin et la MEF Santerre Hauts-de-Somme.

**Jeudi 14 novembre, 11h :** Atelier débat « Territoires d'industrie ».

**Vendredi 15 novembre, 10h :** Groupe de travail « Plan d'action foncière ».

**Vendredi 15 novembre, 14h :** Comité technique.

**Lundi 18 novembre, 17h :** Intervention du club « Indus » au collège Marie de Luxembourg, de La Fère.

**Lundi 18 novembre, 19h :** Réunion du Conseil communautaire.

**Mardi 19 novembre, 11h :** Point presse : distribution des bacs de collecte des déchets.

**Jeudi 21 novembre, 10h :** Comité de pilotage du Contrat de ruralité.

**Jeudi 21 novembre, 14h30 :** Point d'avancement OPAH RU.

**Vendredi 22 novembre, 14h30 :** Commission départementale de coopération intercommunale.

**Lundi 25 novembre, 14h30 :** Commission DETR

**Mardi 26 novembre, 14h30 :** Atelier « Territoire d'industrie », à Méaulte.

**Mardi 26 novembre, 17h30 :** Intervention du club « Indus » au collège Victor Hugo, de Chauny

**Mercredi 27 novembre, 10h :** Présentation des dispositifs de rénovation énergétique par « Action Logement ».

**Jeudi 28 novembre, 9h30 :** Comité syndical de l'Entente Oise-Aisne suivi de l'inauguration du barrage de Montigny-sous-Marle.